

VILLE DE NIORT
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT LES PERIMETRES DE PROTECTION MODIFIES (PPM)
AUTOUR DE L'EGLISE DE SAINTE-PEZENNE ET DE L'ANCIENNE ABBAYE DE SAINT-LIGUAIRE

Par arrêté municipal du 15 septembre 2015

Monsieur le Maire de Niort a ordonné l'ouverture d'une enquête publique concernant le projet de PPM autour de l'église de Sainte-Pezenne et de l'ancienne abbaye de Saint-Liguaire.

Au terme de l'enquête, ce projet sera annexé au Plan local d'urbanisme arrêté, pour approbation par le Conseil municipal.

Le projet de PPM autour de l'église de Sainte-Pezenne et de l'ancienne abbaye de Saint-Liguaire ne comporte pas d'évaluation environnementale.

Monsieur Yves ARNEAULT a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et Madame Marie-Antoinette GARCIA a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur suppléant, par Madame le Président du Tribunal administratif de POITIERS.

L'enquête se déroulera à la Mairie de NIORT (Direction Urbanisme et Action Foncière, 1 Place Martin Bastard, bâtiment Triangle, NIORT) du lundi 12 octobre 2015 à 9h00 au lundi 16 novembre 2015 à 17h00, aux jours et heures d'ouverture habituels, soit du lundi au vendredi, de 08h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h00.

Le commissaire-enquêteur recevra à la Mairie de NIORT (salle TP122) :

- lundi 12 octobre de 9h00 à 12h00
- mercredi 21 octobre de 14h00 à 17h00
- jeudi 29 octobre de 9h00 à 12h00
- vendredi 6 novembre de 14h00 à 17h00
- jeudi 12 novembre de 9h00 à 12h00
- lundi 16 novembre de 14h00 à 17h00

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de PPM autour de l'église de Sainte-Pezenne et de l'ancienne abbaye de Saint-Liguaire de la Ville de NIORT pourront être consignées sur un registre d'enquête déposé en Mairie de NIORT (DUAF, bâtiment Triangle).

Elles peuvent également être adressées au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique (Mairie de NIORT, Direction Urbanisme et Action Foncière, ENQUÊTE PUBLIQUE / PPM, à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur, 1 Place Martin Bastard, CS 58755, 79027 NIORT Cedex) ou par voie électronique à l'adresse de la Mairie de NIORT (urbanisme.enq-publique@mairie-niort.fr) en mentionnant « ENQUÊTE PUBLIQUE / PPM, à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur ».

Des informations concernant ce projet peuvent être demandées à Monsieur le Maire de NIORT.